



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES MEMBRES DE L'EQUIPE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR L'EMPLOI DANS LES SECTEURS PRIORITAIRES – PHASE I » (PDCESP-I)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SN-EFTP), le Gouvernement de la République du Bénin a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement un financement par les accords de prêts N°2000200006257 et N°5050200001801 du 19/01/2024 afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires–PHASE I» (PDCESP-I), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce crédit pour financer les contrats de recrutement des membres de l'Equipe dudit Projet. Il s'agit de :

Poste de Spécialiste en genre, inclusion et sauvegarde sociale

1. Le/la Spécialiste genre, inclusion et sauvegarde sociale a pour principale mission d'assurer le respect des règles et des normes de sauvegarde sociale indispensables pour l'inclusion ainsi que la sauvegarde de l'écosystème et de la cohésion nationale conformément au plan d'actions du projet. Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du projet, le/la Spécialiste en genre, inclusion et sauvegarde sociale assure les tâches ci-après :

a. Sur le genre et l'inclusion :

- Développer et faire le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action genre du projet en incluant clairement la définition des moyens à mettre en œuvre (renforcement des capacités, formations, études, enquêtes, etc.) pour l'atteinte des objectifs de genre du projet ;
- Faire une veille constante pour la prise en compte des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des femmes et des personnes vulnérables (par exemple celles avec handicap) dans tout le projet ;
- Formaliser la prise en compte des aspects genre dans toutes les activités du projet au niveau des zones d'intervention ;
- Capitaliser les bonnes pratiques et leçons apprises en matière de genre dans le cadre du projet, notamment à travers des publications (articles, blogs, rapports) en collaboration notamment avec la cellule genre du MESTFP ;
- Participer activement à la rédaction des rapports d'exécution périodiques en intégrant clairement des sections spécifiques sur les avancées et les défis liés à l'intégration de la dimension genre dans le projet.

b. Sur la sauvegarde sociale

- Assurer le respect des exigences sociales conformément aux exigences des Système de Sauvegardes Intégrés de la Banque ainsi qu'aux règles et lois en vigueur au Bénin ;
 - Veiller à la mise en œuvre des instruments environnementaux et sociaux, en évaluer la qualité et proposer les mesures correctives nécessaires pour atteindre les niveaux arrêtés dans les instruments approuvés ;
 - S'assurer que les clauses sociales sont intégrées dans les Dossiers d'Appels d'Offres ;
 - Exécuter toutes tâches à lui confiées par le Directeur Général de l'ADET en relation avec son domaine d'intervention.
2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de la retenir sur la liste restreinte. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (document, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc).

3. Qualifications et expériences minimales requises :

- Être titulaire d'un diplôme BAC+5 en sciences sociales (Genre, Environnement, Sciences économiques, Sciences humaines) ou dans un domaine connexe.
- Avoir 5 ans d'expériences au minimum dans la prise en compte des aspects de sauvegardes sociales dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets financés par des PTFs.
- Avoir réalisé ou contribué à l'élaboration d'au moins deux (2) Plans d'Action de réinstallation (PAR) ;
- Avoir réalisé ou contribué à la mise en œuvre de deux (2) PAR/PRMS de projets de développement financés par les Partenaires Techniques et Financiers (BM, BAD, etc.) au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023) ;
- Avoir réalisé 2 missions d'élaboration et/ou de mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes sur des projets financés par les PTFs (BM, BAD, etc.).
- Avoir réalisé deux (02) missions d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie ou d'un plan d'actions genre et inclusion.
- Avoir réalisé 2 missions de gestion des plaintes sensibles au genre (VBG/EAS/HS et VCE) serait un atout.

4. Critères de sélection

La sélection se fera en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois à cinq candidats qualifiés pour la mission ;
- La phase de négociation du contrat avec le candidat classé premier sur la liste.

L'évaluation des CV des candidats qualifiés retenus sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après:

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
	I – Qualifications et expériences générales	30
I.1	Diplôme • diplôme BAC+5 en sciences sociales (Genre, Environnement, Sciences économiques, Sciences humaines) ou dans un domaine connexe = 10 points	10
I.2	Expérience professionnelle générale à un poste de niveau équivalent • Avoir 5 ans d'expériences au minimum dans la prise en compte des aspects de sauvegardes sociales dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets financés par des PTFs. - inférieur à 5 ans = 0 point - cinq (5) ans d'expérience : 15 points - plus de cinq (5) ans d'expérience : 0,5 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 5 points	20
	II – Adéquation pour la mission	70
II.1	- Avoir réalisé ou contribué à l'élaboration d'au moins deux (2) Plans d'Action de réinstallation (PAR). - 20 points à raison de 10 points par mission dans la limite de 20 points.	20
II.2	- Avoir réalisé ou contribué à la mise en œuvre de deux (2) PAR/PRMS de projets de développement financés par les Partenaires Techniques et Financiers (BM, BAD, etc.) au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023). 10 points à raison de 5 points par mission.	10
II.3.1	- Avoir réalisé 2 missions d'élaboration et/ou de mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes sur de projets financés par les PTFs (BM, BAD, etc.). 10 points à raison de 5 points par mission.	10
II.3.2	- Avoir réalisé deux (02) missions d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie ou d'un plan d'actions genre et inclusion. 20 points à raison de 10 points par mission	20
II.4	- Avoir réalisé 2 missions de gestion des plaintes sensibles (VBG/EAS/HS et VCE). 10 points à raison de 5 points par mission	10
	Total	100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. En cas d'égalité de points entre des candidats, la préférence sera accordée au candidat qui justifie du plus grand nombre de missions spécifiques réalisées conformes aux sous-critères II.1 II.2, II.3 et II.4.

Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-dessus cité sera invité à négocier un contrat.

Poste de Spécialiste Emploi et Entrepreneuriat

- Le (la) Spécialiste en emploi et entrepreneuriat a pour principale mission de veiller à ce que les activités du projet relatives à l'insertion professionnelle se déroulent dans les délais et conformément aux objectifs définis. Il veillera (i) à la prise en compte des besoins du secteur privé dans la révision des curricula, (ii) à la participation effective du secteur privé dans la gouvernance des établissements et (iii) à la mise en place et l'opérationnalisation d'un dispositif d'insertion professionnelle des apprenants.

Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du projet, le/la Spécialiste en emploi et entrepreneuriat assure les tâches ci-après :

- Veiller à la bonne mise en œuvre des activités du projet visant à valoriser les métiers de l'EFTP ;
 - Superviser les différentes analyses et activités pour la mise en place des incubateurs au sein des établissements ;
 - Accompagner les établissements dans l'élaboration et la signature de conventions de partenariat avec les entreprises privées ;
 - Contribuer à toute activité relative à l'insertion professionnelle des diplômés par l'emploi salarié ou par l'entrepreneuriat dans le cadre du projet ;
 - Faire notamment le suivi des activités envisagées dans le cadre de la convention de partenariat entre l'ADET et l'ANPE dans le cadre du Projet ;
 - Exécuter toutes tâches à lui confiées par le Directeur Général de l'ADET en relation avec son domaine d'intervention.
- L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de la retenir sur la liste restreinte. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (document, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc).
 - 3. Qualifications et expériences minimales requises :**
 - BAC+5 au minimum en sciences économiques, éducatives ou sociales (économie de l'éducation, sociologie, planification, gestion d'entreprises, etc.) ou tout autre domaine équivalent ;
 - Justifier d'une formation complémentaire en appui à l'insertion professionnelle ou à l'entrepreneuriat ;
 - Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans à des niveaux de responsabilité dans le suivi et l'évaluation des PME et/ou des projets de développement avec une composante génératrice de revenus ;
 - Avoir réalisé au moins trois (3) missions dans l'appui à l'insertion professionnelle ou à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans un projet financé par le Gouvernement, ou la BAD ou un autre partenaire technique et financier ;
 - Avoir réalisé deux (2) missions de facilitation, d'animation des séances de formation, de coaching, de mentorat, d'apprentissage en pair, de réseautage et de travail avec les jeunes, les femmes, les entrepreneurs sur des projets de développement rural ;

- Avoir réalisé trois (3) missions en lien avec des dispositifs ou mécanismes d'observation ou d'intermédiation sur le marché du travail, ou toute autre structure publique ou privée similaire spécialisée en appui à l'insertion professionnelle des jeunes ou à l'entrepreneuriat ;
- Avoir réalisé au moins deux missions dans le domaine de la formation professionnelle.

4. Critères de sélection

La sélection se fera en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois à cinq candidats qualifiés pour la mission ;
- La négociation du contrat avec le premier candidat classé

L'évaluation des CV des candidats qualifiés retenus sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
	I – Qualifications Générales	30
I.1	Diplôme • BAC+5 au minimum en sciences économiques, éducatives ou sociales (économie de l'éducation, sociologie, planification, gestion d'entreprises, etc.) ou tout autre diplôme équivalent : 8 points	8
I.2	Formation complémentaire Justifier d'une formation complémentaire en appui à l'insertion professionnelle ou à l'entrepreneuriat attestée par un certificat : 2 points	2
I.3	Expérience professionnelle générale à un poste de niveau équivalent • Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans à des niveaux de responsabilité dans le suivi et l'évaluation des PME et/ou des projets de développement avec une composante génératrice de revenus ; - inférieur à 5 ans = 0 point - cinq (5) ans d'expérience : 15 points - Plus de cinq (5) ans d'expérience : 0,5 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 5 points	20
	II – Adéquation pour la mission	70
II.1	Avoir au moins trois (3) missions dans l'appui à l'insertion professionnelle ou à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans un projet financé par le Gouvernement, ou la BAD ou un autre partenaire technique et financier : - moins de 3 missions : 0 point - trois (3) missions : 15 points (5 points par mission) - Plus de trois (3) missions : 5 points par mission supplémentaire dans la limite de 15 points	30
II.2	Avoir réalisé deux (2) missions de facilitation, d'animation des séances de formation, de coaching, de mentorat, d'apprentissage en pair, de réseautage et de travail avec les jeunes, les femmes, les entrepreneurs sur des projets de développement rural : 20 points à raison de 10 points par mission réalisée et prouvée.	20
II.3	Avoir réalisé trois (3) missions en lien avec des dispositifs ou mécanismes d'observation ou d'intermédiation sur le marché du travail, ou toute autre structure publique ou privée similaire spécialisée en appui à l'insertion professionnelle des jeunes ou à l'entrepreneuriat 15 points à raison de 5 points par mission	15
II.4	Avoir réalisé deux missions dans le domaine de la formation professionnelle : 5 points à raison de 2,5 points par mission attestée	5
	Total	100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. En cas d'égalité de points entre des candidats, la préférence sera accordée au candidat qui justifie du plus grand nombre de missions similaires au sous-critère II-1.

Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-dessus cité sera invité à négocier un contrat.

Informations générales

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires notamment les Termes de Références (TDR) auprès de la Personne responsable des Marchés Publics de l'ADET à Cotonou, E-mail : secretariat_adet@adet.bj, 4ème étage de l'immeuble COOP, Ganhi-Cotonou, Tél (+229) 53 22 22 22, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT+1) et/ou sur le site web : www.adet.bj à compter du mercredi 24 juillet 2024.

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ADET et portant en objet le titre du poste et les références de l'avis à manifestation d'intérêt ;
- un curriculum vitae détaillé sur au plus quatre (4) pages, précisant les expériences acquises surtout en lien avec la mission ;
- une copie des attestations ou certificats de travail justifiant les expériences professionnelles ;
- une copie des diplômes et attestations de formation ;
- une copie d'une pièce d'identité valide.

Les dossiers de candidatures rédigés en langue française contenus dans une enveloppe fermée et portant expressément la mention « Candidature pour le recrutement d'un consultant individuel :(indiquer l'intitulé du poste) » devront être déposés, au plus tard le mercredi 07 août 2024, à 17 heures précises (GMT+1) au secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sis au 4ème étage de l'immeuble COOP GANHI Cotonou, Tél: +229 53 22 22 22, email : secretariat_adet@adet.bj.

NB: L'ADET se réserve le droit de ne pas donner suite à l'avis de recrutement, sans aucun préjudice.

Cotonou, le 23 JUIL 2024

Pour l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique,
Le Directeur Général

